



# PROCES-VERBAL

## ASSEMBLEE GENERALE 2019

### ASL Suberaie Varoise

28 septembre 2020 à Le Luc



En préambule de l'assemblée générale, M. Dominique Lain, Maire du Luc, souhaite la bienvenue à tous les participants. Il fait part de l'intérêt de sa commune pour le Massif des Maures et par conséquent pour les actions de l'ASL SV, salue la présence de Madame Muriel Lecca Berger Vice-Présidente déléguée à la Forêt du Conseil Départemental du Var, et après un rappel historique à Jean Louis Dieux, dont la salle porte le nom, souhaite à tous une bonne assemblée générale.

**Le Président Claude Audibert** remercie M. le Maire du Luc pour son accueil dans l'Espace culturel Jean Louis Dieux.

En attendant l'arrivée de M. Jean Bacci – Conseiller Régional délégué à la Forêt de la Région Sud et Président de l'association des Communes Forestières, Claude Audibert rappelle que l'assemblée est réunie ce jour suite à une 2<sup>ème</sup> convocation. Compte tenu de la crise sanitaire, l'Assemblée Générale du 18 septembre 2020 n'a pu obtenir le quorum. Aussi une deuxième invitation a été envoyée afin qu'une deuxième Assemblée se tienne après un délai de 10 jours

Aujourd'hui cette deuxième Assemblée, quel que soit le nombre de personnes présentes ou représentées, peut donc délibérer valablement (article 13 des statuts de l'ASL SV).

Claude Audibert remercie pour leur présence et leur implication :

- Mme Muriel Lecca Berger, et M. Jean Bacci, qu'il félicite pour son élection de la veille, au poste de Sénateur

Claude Audibert remercie nommément tous les invités présents à la réunion, nomme les invités excusés, remercie également les membres du Conseil Syndical et les propriétaires forestiers.

Chloé Monta qui anime habituellement les Assemblées Générales, est actuellement en congés maternité. Le rapport des activités de l'ASL sera donc présenté par Gisela Santos Matos-Technicienne de l'ASL, Bernard Coron-Expert-Comptable pour la partie comptable.

## M. Audibert déclare l'Assemblée Générale 2019 ouverte

L'ordre du jour est le suivant :

### Partie statutaire :

1. Accueil et rapport moral 2019 du Président,
2. Rapport du Conseil Syndical sur les opérations réalisées pendant l'exercice 2019,
3. Vote du quitus au Conseil Syndical pour l'exercice 2019,
4. Rapport financier 2019 présenté par M. Coron, Expert-comptable,
5. Rapport de la Commissaire aux comptes Mme Oundjian pour l'exercice 2019 ,
6. Vote sur l'approbation des comptes 2019,
7. Vote sur l'affectation du résultat de l'exercice,
8. Exercice 2020 : programme des travaux prévus et budget prévisionnel (et vote),
9. Renouvellement des membres du Conseil Syndical

## 1. Rapport moral 2019 du Président- Claude Audibert

Durant l'exercice 2019, l'ASL SV malgré des financements difficiles à obtenir, a continué les actions entreprises en 2018 :

- La réhabilitation des terrains incendiés en 2017 a permis de gommer les stigmates du feu. L'élimination des pins brûlés, par la collaboration avec Maures Bois Energie, a permis d'alimenter les chaudières locales. Et sur le Château Malherbe, des replantations ont même redonné un aspect plus sylvicole au terrain.
- La récolte du liège, même si elle a été fortement gênée par l'attaque du Bombyx et les défoliations, s'est soldée par la récolte de 109 tonnes de liège bouchonnable. C'est grâce à notre partenaire Diam Bouchage, que ce liège est mis en valeur sur les bouchons estampillés « Liège de Provence ». Une visite à l'usine à Céret de Diam, dans les Pyrénées Orientales a permis la mise en place pour 2020, d'aides à la plantation de chêne liège en cofinancement avec la Région dans le cadre du projet « un million d'arbres ». L'achat de deux machines « Coveless » pour mécaniser la récolte du liège a également été acté ce jour-là. Cette année pour la première fois, nous avons réussi à vendre 10 tonnes de liège brûlé, issu de levées de régénération, un début prometteur pour la remise en valeur des suberaies délaissées.
- Des actions de promotions ont mis en valeur l'utilisation du liège dans l'art.
  - Week-end à la Villa Noailles à Hyères.
  - Promotion du liège du Var avec les bouchons DIAM au Festival de Cannes,
  - Participation aux « 5<sup>èmes</sup> Journées Techniques du Liège » qui ont, cette année encore, réuni tout le savoir des différents pays du bassin méditerranéen. Un grand moment d'échange et de synthèse sur le sujet du Liège.
- Les travaux forestiers et les coupes de bois, ont quant à elles, permis de récolter 3 600 tonnes de bois et fait important, une partie a été mise en valeur en bois de charpente.

- Plusieurs animations forestières ont permis à une vingtaine d'adhérents de promouvoir en commun leurs forêts et les produits issus de celles-ci.
- Dans le secteur de l'expertise forestière, l'ASL SV a rédigé 7 PSG sur 982 hectares. Et réalisé une étude du Cap Lardier après incendies, pour le compte du Parc National de Port-Cros.

La présentation qui va suivre illustrera et complètera ces informations.

Je note avec satisfaction l'implication de plus en plus grande de l'équipe et du Conseil Syndical de l'ASL SV et je les en remercie.

Je tiens à remercier également toutes les instances présentes qui nous aident financièrement ou techniquement dans la sauvegarde et l'amélioration de nos massifs forestiers des Maures de l'Estérel et Pays de Fayence.



## 2. Rapport d'activités 2019 :

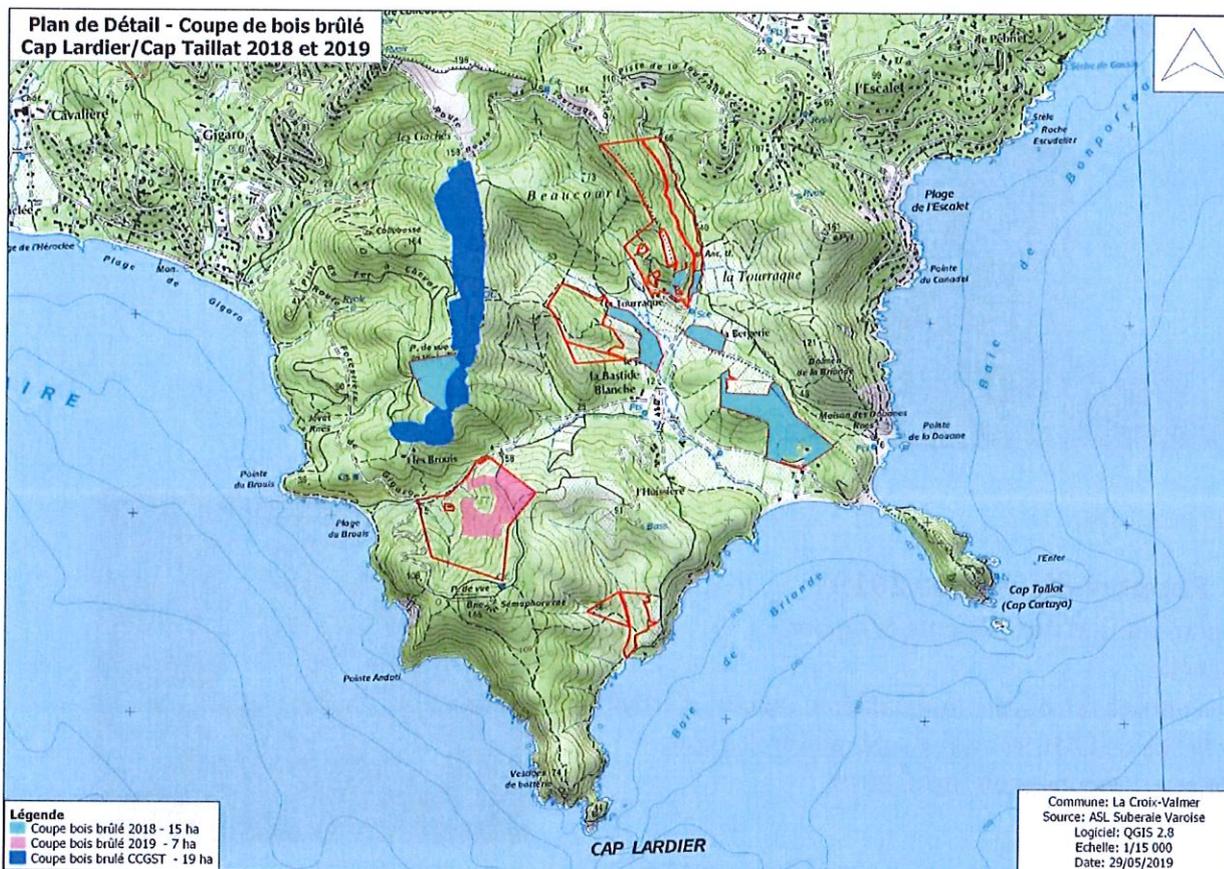
Gisela Santos Matos présente le rapport d'activité :

Vous pouvez retrouver l'intégralité du rapport d'activité  
 Sur le site de l'ASL SV : [www.suberaievaroise.com](http://www.suberaievaroise.com)  
 rubrique : Documentation/AG 2019



Les événements marquants pour 2019 sont les suivants **Animation foncière – Incendies 2017** :

- Poursuite en janvier 2019 des travaux au Cap Lardier chez 3 adhérents de l'ASL SV, pour la mise en valeur, l'exploitation et la valorisation du bois brûlé suite à l'incendie de 2017. Des travaux de coupe de bois brûlé sur une piste DFCI, faits à la demande de la Communauté de Communes du Golfe de Saint-Tropez, ont permis de récolter un total de 1 120 tonnes de bois brûlé.



### Animation foncière Liège et Bois :

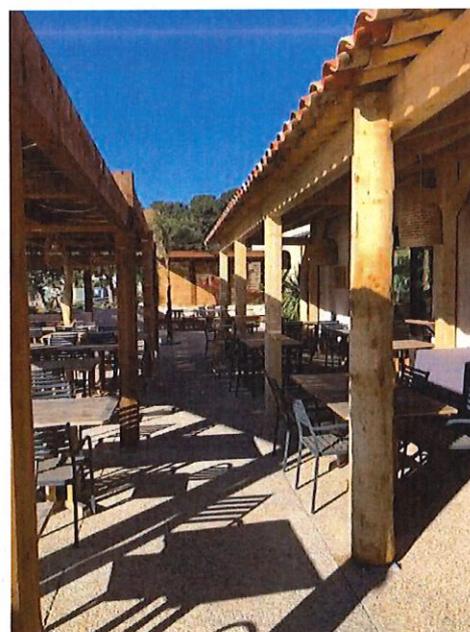
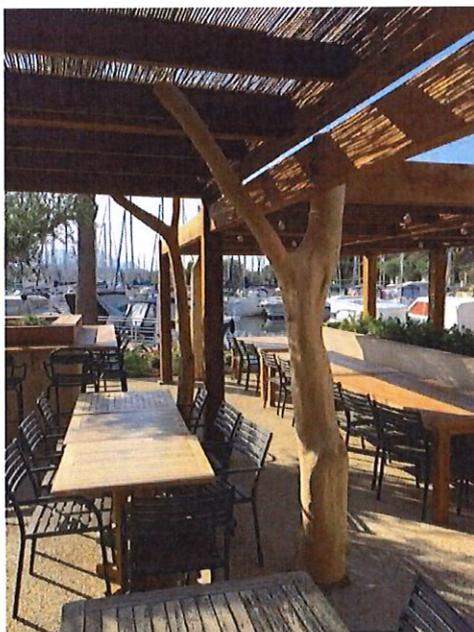
En 2019 un travail important de prospection a été réalisé pour la recherche de nouveaux propriétaires de suberaies productrices.

- Coupe de bois : 27 ha de surfaces exploitées, sur le Pays de Fayence, Gassin, La Motte, Bormes-les-Mimosas et La Croix-Valmer.



#### Exploitation :

- Exploitation de 3 170 tonnes de bois : dont 41 % ont été vendues à Inova (Sylviana) et 7 % à Maures Bois Energie. les 52 % restant ont trouvé d'autres débouchés comme la vente à une charpenterie à Carqueiranne pour la fabrication de poutres décoratives en châtaignier, dans un restaurant, (illustrations ci-dessous).



- Liège Femelle, 109 tonnes vendues à Diam,



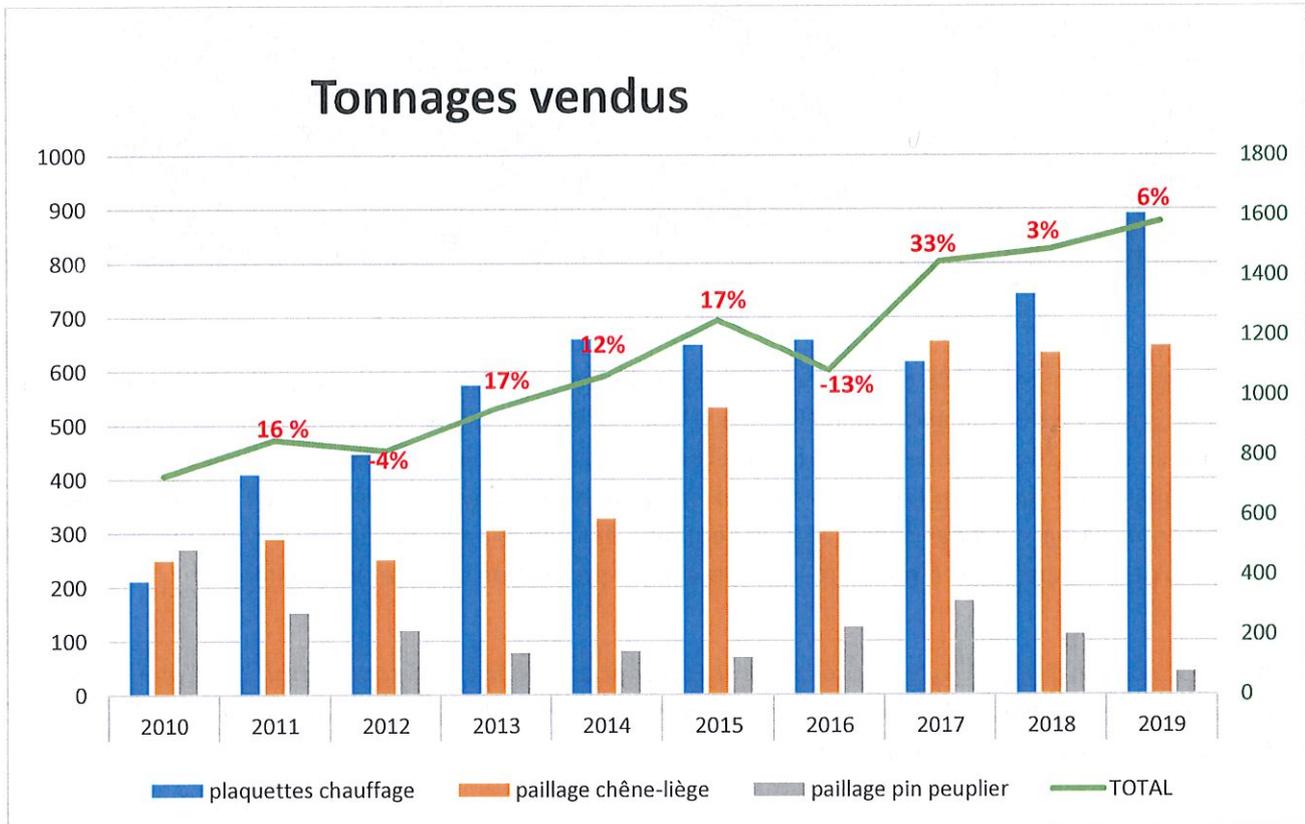
Liège brûlé : pour la première fois l'ASL SV a vendu 10 tonnes de liège brûlé à une entreprise catalane « Quality Suber ».

Ce liège a été récolté chez 3 de nos adhérents. La vente ne finançant pas les travaux d'exploitation, ces derniers ont été subventionnés à 80 % par la Région et le Département.



## Vente de produits : Maures Bois Energie

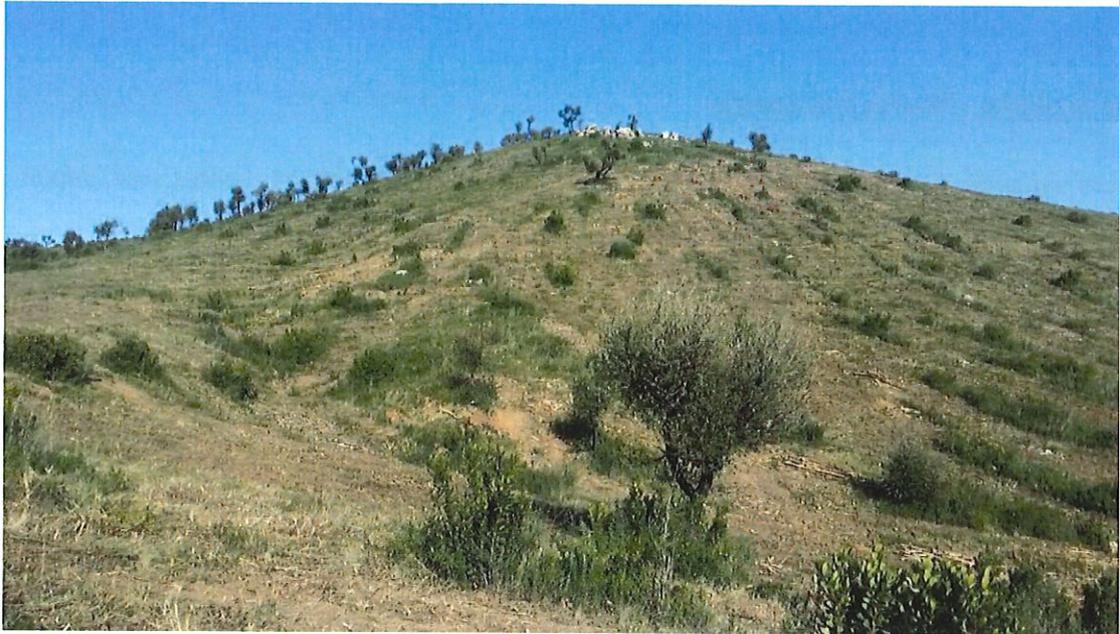
La structure est gérée depuis 2017 par l'ASL Suberaie Varoise. Les résultats des ventes sont, depuis quelques années, en constante augmentation



## Travaux forestiers



- Restauration de terrains incendiés



- Travaux DFCI : il s'agit de travaux de protection contre l'incendie par débroussaillage et travaux de renforcement DFCI financés par l'Europe. L'ASL SV dans le cadre de ces travaux de renforts DFCI, poursuit ses actions par des travaux d'amélioration sylvicole ou de levée de liège brûlé.
- Réhabilitation de suberaies : Ces travaux sont indispensables à la relance de la filière liège. Le potentiel varois n'est pas négligeable, la demande de liège femelle augmente et pour récolter ce liège nous devons absolument remettre les suberaies en production de liège de qualité.

*La parole est donnée à Mme Gluck du Groupement Forestier de l'Estérel, qui souhaiterait que l'on remettre en production les chênes lièges, devenus non producteurs, qui n'ont plus été levés depuis 30 ans. Pour cela il faudrait trouver un débouché au liège mâle*

*M. Billo, propriétaire au Plan-de-la-Tour, ajoute que suite aux incendies, il n'y a eu aucune levée depuis 1979 de liège mâle et brûlé. Or il faut pour lever ce liège lui trouver des débouchés, comme l'isolation thermique et phonique, afin que ces opérations se fassent à moindres frais pour que les propriétaires.*

- Travaux de rénovation de la châtaigneraie avec le Syndicat des Propriétaires de Châtaignes du Var partenaire de l'ASL SV:



Présentation de Romane Chaigneau - Animatrice Technicienne du SPCV.

Dans la continuité des actions d'élagages menées les années précédentes, des tailles de formation, greffages, traitement de chancre ont été réalisées en 2019, et 155 jeunes châtaigniers greffés, ont été plantés.

- Travaux Natura 2000 : mise en régénération du chêne liège, pour maintenir l'habitat de cette essence, une action qui profite directement à la tortue d'Hermann



## - Expertise

- Réalisation de 7 Plans Simples de Gestion agréés par le CRPF et un Code des Bonnes Pratiques Sylvicoles,
- Expertise de l'ASL SV au Cap Lardier pour une étude portée par le Parc National de Port-Cros
- : Régénération et plantation d'arbres sur un golf du Pays de Fayence
- **Expertise sanitaire** : mesures et suivi de placettes de surveillance sanitaire par l'ASL SV en tant que correspondant observateur pour le Département de Santé des Forêts de l'Etat.

## Partenariats

Suite à l'étude menée par Paul Blondel, Ingénieur Forestier à l'ASL SV en 2018 et 2019, sur la formule qui servira à comptabiliser la quantité de carbone pouvant être stockée par les suberaies, des projets ont pu voir le jour.

Mise en œuvre d'un projet de plantations de chêne liège et partenariat avec deux financeurs : la Région avec le programme « 1 million d'arbres » et Diam Bouchage qui a donné son accord de principe pour le financement de 5 projets de plantation.

Financement total à 80 %

- 40/40 années n et n+1,  
80 % par DIAM l'année n+2, n+3 et n+4).



## Actions de promotions



- Week-end du chêne liège à la Villa Noailles à Hyères et au Domaine de Baudouvin à la Valette lors de la 4<sup>ème</sup> édition du Week-end du chêne liège organisé par Forêt Modèle de Provence.

*Nicolas Plazanet* Coordinateur et Chargé de mission à Forêt Modèle de Provence, remercie l'ASL SV pour son soutien et Diam Bouchage, et annonce que la 4<sup>ème</sup> édition du Week-end du chêne liège a été reportée le 17 et 18 octobre 2020.

- Action de promotion de Diam au Festival de Cannes, avec la bière à l'arbose de Forêt Modèle de Provence,
- Tenue d'un stand par Catherine Fournil au cours d'une journée organisée par Fransylva, avec projection d'un film sur le chêne liège et Quiz sur le chêne liège animé par Katia Lagarde.
- Journée de démonstration de levée de liège organisée par les communes forestières du Var avec les élus locaux, chez M. Billo adhérent de l'ASL SV.
- 5<sup>ème</sup> édition des journées techniques du liège organisé par Julie Mariton, Coordinatrice au Syndicat Mixte du Massif des Maures.



### 3 Rapports financiers 2019

Bernard Coron, Expert-comptable du cabinet Axiome salue l'assemblée et explique les différents postes au bilan.

ACTIF 432 869 €	PASSIF 432 869 €
ACTIFS IMMOBILISE 3 K€	FONDS ASSOCIATIFS 179 K€
STOCKS 5 K€	
CREANCES USAGERS 117 K€	PROVISION 19 K€
AUTRES CREANCES 236 K€	DETTES FOURNISSEURS ET SOCIALES 164 K€
DISPONIBILITES 69 K€	AUTRES DETTES 112 K€

L'exercice 2019 a généré un léger déficit de 7 500 € alors qu'en 2018 l'ASL avait dégagé un excédent de 9 500 €

#### A l'actif :

Les **actifs immobilisés** sont faibles, reflète d'une quasi absence d'investissement,  
Les sommes dues par les adhérents sont les **créances usagers**, liées aux travaux engagés et sont importantes et cela comme chaque année,  
Les autres **créances sont sur les soldes de subventions** à recevoir et la TVA, montant important.

Les **disponibilités** sont les fonds disponibles sur les comptes bancaires au 31 décembre 2019

#### Au passif :

Les **fonds associatifs** correspondent aux réserves des années antérieures, le montant disponible n'est pas négligeable mais ne permet pas de financer toute l'activité de la structure,

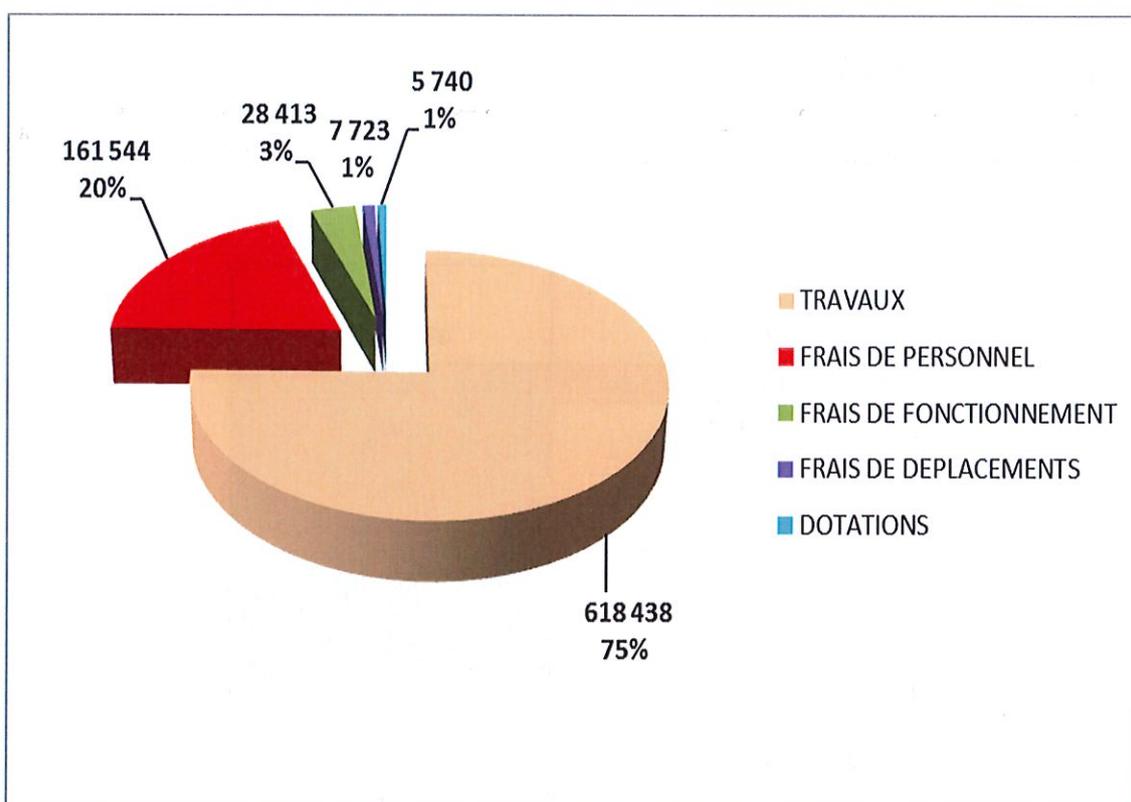
La **provision pour risque** de 20 000 € de subvention sur actions d'animation portées par un chef de file autre que l'ASL et dont le dossier n'est pas encore finalisé,

Les **dettes fournisseurs** liées à une partie des travaux restant à régler auprès des entreprises et corrélées aux créances usagers.

Les **dettes fiscales et sociales** représentent environ 164 000 €.

Pas de remarque particulière sur les comptes adhérents ou les avances des adhérents sur travaux.

Le compte de résultat fait apparaître un **total de charges de 821 859 €** répartis comme suit :

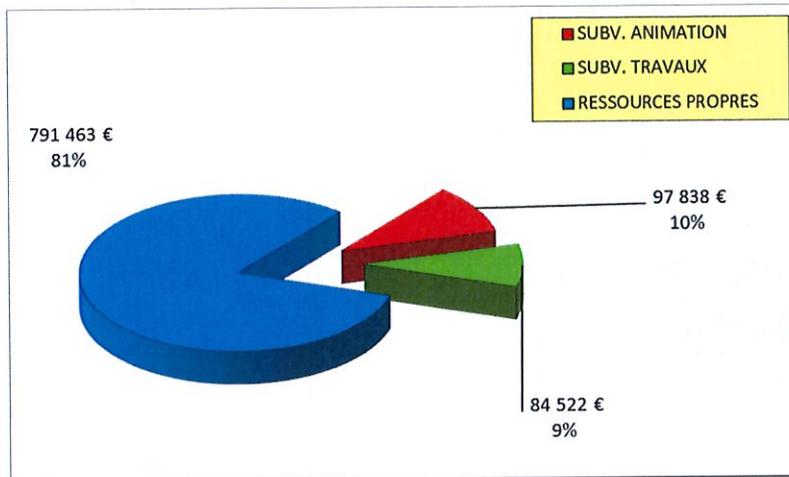


Les travaux chez les propriétaires ont légèrement baissé par rapport à 2018, mais on note cependant une augmentation depuis 2016/2017.

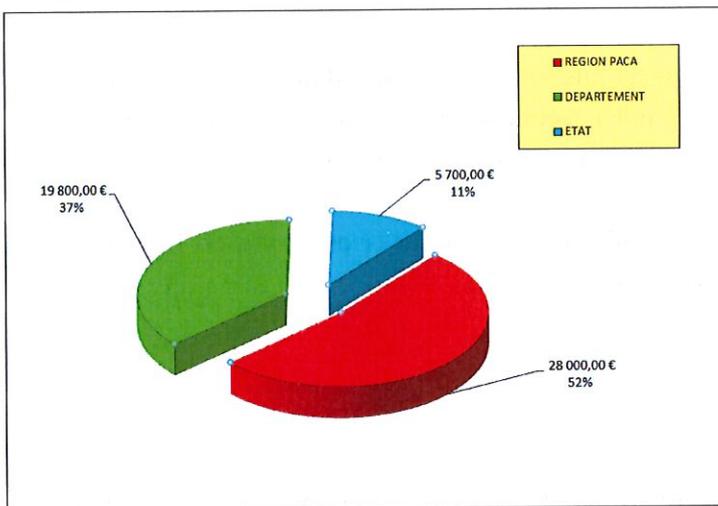
Les frais de fonctionnement sont en légère augmentation mais restent assez stables.

Les frais de fonctionnement sont stables également

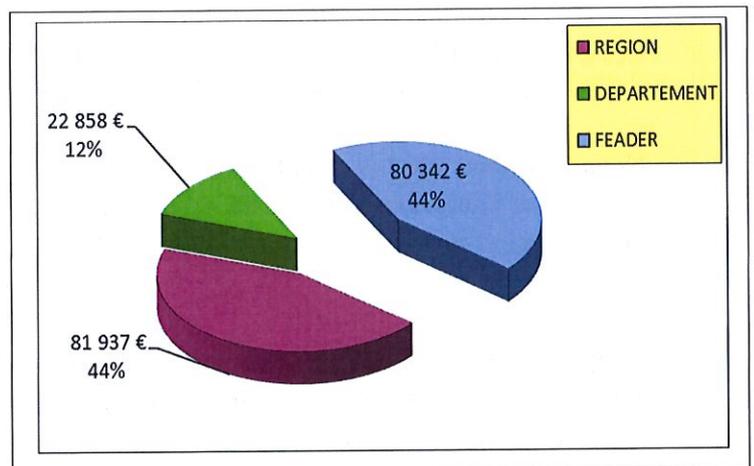
Le total des produits est de 810 270 €

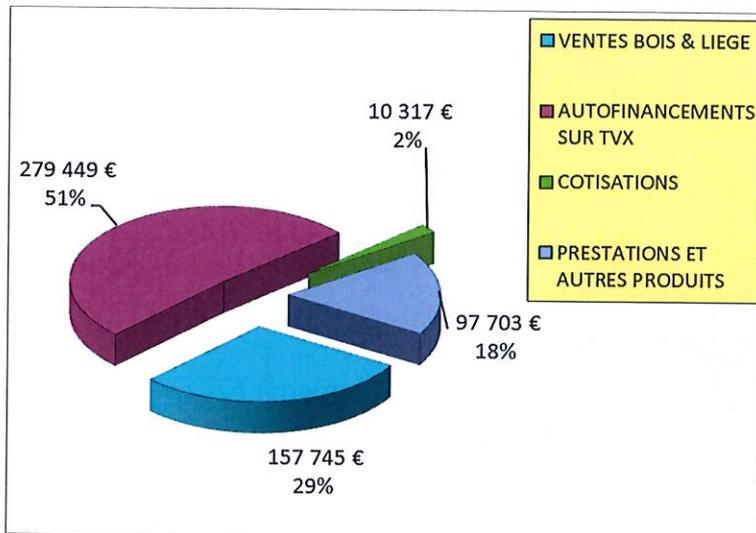


Répartition des subventions d'animation 55 500 €



Répartition des subventions sur travaux 191 566 € :





Répartition des ressources propres

**Rapport de Mme Caroline Oundjian, Commissaire aux comptes :**

Mme Oundjian salue les membres présents, précise que sa mission est la certification des comptes de l'ASL SV, mission légale qui lui a été confiée en 2018 en Assemblée Générale et se terminera en 2023. En travaille en bonne coopération avec Axiome, Bernard Coron, et assiste aux Conseils Syndicaux.

Pendant la période COVID elle a suivi l'organisation, la mise en place pour la poursuite de l'activité et a constaté que l'ASL SV a poursuivi ses activités de manière bien organisée.

**Les comptes de l'ASL SV:**

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association Syndicale Libre SUBERAIE VAROISE relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil Syndical le 27 Avril 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

**Conventions passées au cours de l'exercice écoulé :** En application de l'article R. 612-7 du commerce, nous avons avisé des conventions suivantes, mentionnées à l'article L. 612-5 du code de commerce, qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé :

- 1<sup>er</sup> convention Georges Franco est trésorier de l'ASL SV et de MBE convention de trésorerie en 2019
- 2<sup>ème</sup> convention : Nello Broglio était membre du conseil syndical et Président des COFOR 83 dans le cadre d'une convention d'appui technique de 18 500 €

Le Président remercie les intervenants et propose que l'on vote en même temps les 3 rapports : moral, d'activités et financier

Les rapports moral, d'activités et financier sont votés à l'unanimité  
L'affectation du résultat en report à nouveau est votée à l'unanimité.  
Il est donné quitus au Conseil Syndical pour l'exercice 2019 à l'unanimité.

Avant de passer à la présentation du programme d'activités prévisionnel 2020 Gisela remercie ses collègues de travail et demande au nouveau technicien forestier Enzo Coadou de se présenter à l'Assemblée.

#### 4. Présentation du programme d'activités prévisionnel 2020

- **Animation foncière :** C'est une des missions les plus importantes de l'ASL, qui permet de rencontrer les propriétaires, les sensibiliser pour mieux analyser leurs besoins et trouver des solutions à leurs préoccupations

- **L'exploitation de produits :**

Une récolte de 2 000 tonnes de bois projetée grâce à la mise en place d'exploitations groupées, souhaitées par les collectivités territoriales, tout en utilisant les pistes DFCL.

*La parole donnée à Sophie Pesenti du Département du Var, qui travaille depuis un an au projet d'accord multi partenarial, projet qui propose un certain nombre d'engagements, dans le cadre des chantiers qui mobilisent du bois, en utilisant les pistes DFCL. Il faut veiller à ce que ces chantiers, même s'ils ont reçu toutes les autorisations pour sortir le bois, ne détruisent pas les ouvrages DFCL. En 2018 nous avons testé un nouveau mode opératoire sur la Piste du Lairé. Il est intéressant de noter qu'il s'agit de chantiers d'envergure, mêlant forêt publique et forêt privée, animation foncière, autour des pistes DFCL. La piste pourrait être impactée, mais ce chantier sera fait juste avant une réfection programmée dans le cadre de travaux prévus au PIDAF. De ce fait, les dégradations éventuelles ne généreront pas de surcoût, le but est de continuer à mobiliser du bois tout en préservant la pérennité des réfections de pistes.*

*Un accord cadre Département et COFOR, a été rédigé, en partenariat avec tous les acteurs de la forêt locale. Cet accord pose les engagements et sera signé prochainement.*

*A noter qu'il concerne l'ensemble des massifs du département.*

Gisela reprend la parole pour parler des coupes groupées de bois, prenant l'exemple de la piste de la Fouquette aux Mayons, avec plusieurs partenaires. Le PIDAF maître d'ouvrage qui gère piste DFCL a profité des travaux pour réaliser lui-même des travaux de mise aux normes. L'intégralité du bois exploité a été valorisée.

**Levées de liège groupées :** Le but est d'augmenter les quantités dans le Var, afin de pouvoir répondre à la demande de plus en plus importante de DIAM Bouchage. C'est une façon d'optimiser la ressource, de faciliter l'organisation du chantier et de faire profiter de l'opération, tous les propriétaires d'un même secteur. En 2020 pour la première fois nous avons réalisé une opération groupée avec l'ONF sur Pignans. Un peu plus de 90 tonnes de liège ont été levées.



- **Les travaux forestiers :**

- Travaux Natura 2000 :
- Travaux de réhabilitation des suberaies, de renforts DFCl, et de rénovation de la châtaigneraie, ces travaux sont déjà programmés.
- Pour les travaux non subventionnés on observe que les projets sont souvent plus aléatoires.
- Nouveau programme de travaux en 2020 financement, par la Région « 1 million d'arbres » et Diam Bouchage, pour des projets de plantation. Cela concerne 5 propriétaires déjà engagés sur 6 ha et 4 communes : Hyères, la Londe, Vidauban et Ramatuelle

- **L'expertise forestière :**

- Nous rédigeons actuellement une fiche « diagnostic », qui récapitule les travaux réalisés par l'ASL SV depuis 2010. Ces données vont aider à intégrer des objectifs et des actions qui pourraient être menées dans le cadre de la révision de la charte forestière du Massif des Maures menée par le Syndicat Mixte du Massif des Maures, Elaboration d'une fiche « actions remise en production et entretien des suberaies » est en cours d'élaboration dans le cadre du contrat de transition écologique.



*Intervention de Julie Mariton : le Syndicat Mixte du Massif des Maures regroupe les 3 principales communautés de communes du massif. Ses différents programmes d'actions ciblent la valorisation du liège au cœur d'un projet de territoire. L'objectif est de permettre à l'ASL SV et tous les partenaires d'aller vers une meilleure exploitation de la forêt et particulièrement du liège.*

- Suivi de la dynamique forestière après incendie au Cap Lardier avec l'objectif de créer un guide de préconisations sylvicoles,
- Participation au groupe de travail liège, organisé par Fibois Sud et animé par les COFOR83,
- PEFC : éventuelle adhésion globale de l'ASL SV actuellement à l'étude,
- L'ASL SV s'associe au Réseau Régional du Label Bas Carbone afin de connaître et approfondir ses connaissances sur les possibilités de financement « bas carbone ». Son objectif est d'être porteur de projets financés et d'en faire bénéficier ses propriétaires adhérents.

La parole est donnée à Fabien Nguyen, Service Achat DIAM Bouchage.

*Il rappelle la relation entamée avec l'ASL SV en 2014 (34 tonnes de liège vendus cette année-là.) et la progression jusqu'à la fourniture de 100 tonnes par an. Diam Bouchage espérait 200 tonnes en 2020 ce qui n'a pas pu se réaliser suite à la crise de la COVID. Fabien Nguyen souligne l'intégration cette année de la récolte commune avec l'ONF, un point très positif pour la région et l'avenir de la filière locale (coopération).*

Fabien Nguyen précise qu'il souhaite dépasser la relation fournisseur/client avec l'ASL SV pour qu'elle devienne un réel partenariat.

Objectifs du partenariat :

- *Projet plantations, Diam est mécène dans ce programme de replantation avec la Région PACA,*
- *Participation financière de Diam à l'ASL SV pour l'acquisition de machines automatiques à lever le liège,*
- *Le service communication de Diam est en train de travailler sur des actions de communication dans le prolongement du programme « 1 million d'arbres » en direction des élus et autres partenaires locaux, des viticulteurs et des propriétaires forestiers varois.*
- *Un projet en agroforesterie sur le long terme qui porte sur la réactivation durable des suberaies et un appui aux filières locales (long retour sur investissement). L'objectif final pourrait être une structure industrielle type moulin à implanter dans la zone S/E de la France et qui utiliserait la ressource locale (la VA resterait ainsi sur place).*
- *Résoudre dans ce même projet le double handicap économique de la levée et de la logistique. Mécaniser la levée permettrait de s'affranchir de coûts de viatiques d'une main d'œuvre uniquement étrangère (maghrébine, portugaise ou espagnole) et donc de baisser les coûts. A terme, l'envoi à une structure industrielle locale (type moulin) permettrait d'économiser les coûts logistiques vers l'Espagne en envoyant le produit transformé à l'usine Diam de Céret.*
- *A la grande époque du liège dans le Var, plus de 1000 tonnes étaient levées. Aujourd'hui le volume est seulement de 400 tonnes.*
- *Plusieurs axes à suivre dans ce partenariat : maîtriser la levée (par la formation avec des métiers propres à la filière), mobiliser les ressources en forêts (faire venir les propriétaires), remettre en production les suberaies (réhabilitation, et plantation) et accéder à la primo-transformation.*

Intervention de M. Jean Bacci qui souligne que ces arguments vont complètement dans le sens du programme de la Région. Ce programme « 1 million d'arbres » ne concerne pas seulement la plantation, mais la régénération. Les arbres plantés ne sont pas destinés à être coupés, puis brûlés, mais doivent être préservés, entretenus.

Diam est le partenaire idéal car, compte tenu de la réglementation européenne, la politique pour la forêt plafonne le montant des aides à 40 %. Il aurait fallu faire reconnaître la spécificité de la forêt méditerranéenne, qui doit être protégée contre les incendies, qui est moins productive que dans d'autres régions, et qui a donc encore plus besoin d'être aidée. M. Bacci précise qu'il travaille avec le Président de la Région pour faire reconnaître cette spécificité et qu'il va œuvrer en ce sens également en sa qualité de Sénateur.

Il faut en effet pallier à ce manque d'aide pour rentabiliser les travaux dans les suberaies varoises. Pour cela nous avons besoin de partenaires privés fiables. L'idée de notre nouveau programme est de faire adhérer des partenaires, en vue d'alimenter un fond privé. L'objectif est de faire avancer notre politique forestière pour que le soutien à la sylviculture actuellement limité à 40 % puisse être accompagné pour arriver à 80 ou 90%.

Gisela invite le public à prendre la parole ou poser des questions :

M. Valdelièvre, propriétaire forestier à Collobrières note que les aides financières pour les châtaigneraies sont à l'arrêt.

Julie Mariton rebondit sur ce constat en ajoutant que l'on parle beaucoup du liège depuis quelques années et on a le sentiment que la castanéculture est une activité bien rodée, n'ayant plus besoin d'être soutenue. Elle occupe pourtant une place importante dans la charte forestière. Le chêne liège et le châtaignier sont les deux essences phares du Massif des Maures, et il convient de ne pas opposer les deux politiques qui les entourent car elles concernent les mêmes propriétaires. Il va falloir qu'on trouve ensemble une solution.

*M. Jean Bacci : La forêt stocke 51 % du carbone produit, pour en stocker d'avantage il faut que les arbres qui stockent soient protégés. Il faut aller vers une politique de préservation et de production de bois œuvre, comme le pin Alep. Les anciens s'en servaient dans la construction, mais cette essence n'a plus été utilisée car non normée. Maintenant que la norme a été acceptée, on peut travailler sur ce pin pour produire de beaux arbres grâce à la sylviculture. Les arbres de bois d'œuvre continuent à stocker le carbone pendant la vie de la construction faite avec ce bois. On doit tout mettre en œuvre pour faire évoluer le climat de notre région qui sera la première touchée par le changement climatique, et avoir une influence positive.*

*Gisela conclut : Le chêne liège et le châtaignier sont les arbres emblématiques de la région, et on doit donner la même importance aux deux essences. L'ASL SV et le SPCV mobilisent activement les partenaires pour essayer de maintenir les aides pour les 2 filières car une baisse de ces aides impactera inmanquablement nos 2 structures.*

### Budget Prévisionnel :

Bernard Coron présente le budget provisionnel de 2020, et complète le compte rendu de Caroline Oundjian sur la gestion par l'ASL SV de la crise sanitaire au printemps dernier. Pour cette période l'ASL SV a obtenu :

- un report des charges sociales,
- un PGE (prêt garanti par l'Etat) de 50 000 €
- Et n'a pas eu recours au chômage partiel.
- 

A noter : Une baisse des travaux par rapport à 2019 et des frais de structure liés au confinement.

CHARGES					PRODUITS				
	PREVI 2020	2019	2018	2017		PREVI 2020	2019	2018	2017
ACHATS pour l'animation	15 401	29 431	4 472	4 353	VENTES	246 401	157 745	393 973	61804
ACHATS de produits forestiers	40 972	71 755	85 107	70 311	PRESTATION DE SERVICE & PSG	38 642	61 080	38 036	26 426
TRAVAUX	542 596	624 131	650 819	361 771	AUTOFINANCEMENT TRAVAUX ADHERENTS	162 505	261 855	308 711	69 079
SERVICES EXTERIEURS	11 980	11 823	11 823	0 767	TOTAL SUBVENTIONS TRAVAUX	246 315	209 556	99 091	151 880
REMUNERATIONS D'INTERMEDIAIRES	0	14 317	10 167	7 590	Europe	107 045	80 342	36 473	68 806
Déplacements	4 532	6 386	3 327	3 371	Région	102 946	81 937	62 002	73 043
Téléphone & frais postaux	1 700	3 317	1 699	1 001	Département	5 234	22 857	616	10 231
SALAIRES et traitement	118 365	117 659	118 505	97 570	Autre	31 090	24 420	0	
COTISATIONS SOCIALES	42 000	43 133	55 004	40 882	TOTAL SUBVENTIONS d'animation	72 500	62 800	97 838	78 053
Autres charges	25 532	18 047	22 139	0 769	Région	44 000	28 000	40 000	40 000
Amortissements	0	0	1 306	208	Département	18 500	19 800	15 000	15 500
<b>Total</b>	<b>803 078</b>	<b>822 340</b>	<b>964 368</b>	<b>611 413</b>	DRAAF	10 000	15 000	15 000	6 000
					Autre			2 738	7 553
					COTISATIONS	10 500	10 317	10 269	9 819
					Autres produits	26 200	51 547	25 906	30 452
					<b>Total</b>	<b>803 078</b>	<b>814 900</b>	<b>973 824</b>	<b>612 518</b>
					<b>BALANCE</b>	<b>0</b>	<b>-7 440</b>	<b>9 456</b>	<b>1 105</b>

### Achat de machines à lever le liège :

Philippe Villard, adhérent de l'ASL, et membre du Conseil Syndical a testé les machines et apporte son témoignage :

*Le savoir-faire des anciens est hélas perdu, et dans ce contexte la machine est très utile.*

*Le système se compose d'une écarteuse et d'une scie tronçonneuse. Un vérin s'ajuste automatiquement pour que la lame s'arrête à quelques centimètres de la « mère » pour ne pas la blesser et endommager l'arbre. La machine est très au point et fonctionne même en présence de lierre sur l'écorce. Cette première expérience a permis à M. Villard de lever 6 arbres en une matinée.*

*Il a été surpris par la précision de la machine, son autonomie spectaculaire, c'est une adaptation aux temps modernes. La machine est vraiment efficace et les résultats sont très bons.*

*Conclusion : Cette machine va révolutionner la levée de liège, car il est possible de préparer les arbres au printemps et de faire la récolte de liège en été avec l'écarteuse pour décupler la production.*

*Philippe a utilisé le liège récolté dans sa totalité, les déchets ont été broyés pour l'isolation d'un toit, et l'isolation extérieure d'un hangar.*

*Il remercie les partenaires qui ont aidé l'ASL SV dans l'achat des machines dont le prix est d'environ 4 000 €.*

*Claude Audibert : L'ASL SV souhaitait s'équiper de machines depuis plusieurs années, et nous avons enfin pu le faire en 2020. Nous avons l'intention de former des équipes de leveurs qui travaillent déjà dans le milieu forestier, et les propriétaires vont également pouvoir bénéficier de cette formation.*

*Fabien Nguyen : Dans le cadre de son projet d'agroforesterie, Diam et ses partenaires ont engagé un rapprochement avec les lycées agricoles et les Centre de Formation professionnelle et de Promotion Agricole pour développer une formation à la levée mécanisée (école de leveurs).*

*En Espagne et au Portugal, le seul moyen de lever le liège c'est à l'aide d'une hache spéciale à partir de 5 heures du matin. Difficile à l'heure du smartphone de faire adhérer les jeunes aux contraintes de ce métier traditionnel pour la constitution d'écoles de levée.*

*Une collaboration est engagée avec le lycée agricole de Sartène pour la création d'une formation diplômante type CS (certificat de spécialité) copié sur celui des élagueurs, qui intégrerait les travaux forestiers. Pour avancer sur ce point, nous avons besoin de la DRAAF, de la Région, et du ministère de l'Agriculture.*

*Mme Hélène Gluck est d'accord mais souligne le problème de la sortie du liège dans les zones difficiles et très pentues de l'Estérel. Les camions passent difficilement c'est un travail physique. C'est pourquoi il est nécessaire d'avoir des jeunes de chez nous formés pour ce travail.*

*Bernard Pichaud, Vice-Président de l'ASL SV, remarque que les propriétaires privés sont la plupart du temps face à l'ONF sur des coupes de bois ou des levées de liège. Jusqu'à présent on n'avait pas obtenu de décisions communes comme celles prises sur les coupes groupées ou les récoltes de liège. C'est un gros progrès qu'on ait réussi à se mettre d'accord avec l'ONF, cela a permis d'utiliser le même exploitant forestier. Il faut vraiment travailler à renouveler ce genre d'association.*

Gisela remercie, demande à l'assemblée de diffuser et de communiquer les actions de l'ASL, nous sommes des professionnels de la levée de liège et nous savons prendre soins des suberaies dans l'intérêt des propriétaires.,

Pour la castanéiculture, elle recommande à tous d'acheter de la châtaigne locale, surtout dans un contexte difficile ayant entraîné l'annulation de la fête de la Châtaigne à Collobrières et rappelle :

*« Vous pourrez manger de la châtaigne locale au domaine de Baudouvin les 17 et 18 octobre au week-end du chêne liège » !*

Claude Audibert félicite et remercie toute l'équipe de l'ASL SV qui le jour du confinement a ramené son matériel à la maison pour continuer à travailler. Ainsi il n'y a pas eu d'interruption de travail. Il remercie chaleureusement Annie Raffaelli chargée de gestion à l'ASL, pour l'organisation de l'Assemblée Générale.

**Renouvellement du Conseil Syndical :**

	Élu ou réélu en	Sortant en	
Claude Audibert	2018	2024	
Bernard Autheman	2014	2020	Candidat à sa réélection
Nadia Boutavant	2018 en remplacement d'Olivier Cadic réélu en 2016	2022	
Catherine Fournil	2018	2024	
Georges Franco	2014	2020	Candidat à sa réélection
Katia Lagarde	2016	2022	
Raphaël Louat	2016	2022	
Bernard Pichaud	2014	2020	Candidat à sa réélection
Alain Sénéquier	2016	2022	
Philippe Villard	2014	2020	Candidat à sa réélection

Quatre membres du Conseil Syndical sont sortants en 2020 : Bernard Autheman, Georges Franco, Bernard Pichaud et Philippe Villard. Ils sont tous les quatre candidats à leur réélection.

Gisela demande si d'autres personnes désirent siéger au Conseil Syndical. Aucune candidature parmi les adhérents présents.

**Les 4 membres sortants sont réélus à leur poste à l'unanimité.**

**Mme Muriel Lecca Berger** prend la parole pour remercier l'ASL SV et Gisela, fait part de son plaisir à assister aux Assemblées Générales de l'ASL SV. Il n'est plus besoin de démontrer que l'ASL SV, par ses actions envers la suberaie, la châtaigneraie et la sylviculture tient un rôle d'intérêt général. Il y a un réel engagement de la part des partenaires et du Département pour accompagner l'ASL SV qui est un levier supplémentaire à la politique mise en place par le Département. Félicitations au Président et son équipe, les propriétaires et les partenaires comme Diam. En ce qui concerne les subventions du département :

- Aide au fonctionnement de 15 500 €
- Pour les suberaies varoises, débroussaillage et levées de liège (4 propriétaires) 13 133 €,
- Pour l'achat d'outils innovants pour le liège : 3 000 € pour permettre de lever le liège à la machine.

Ces aides passeront en commission permanente du 12 octobre prochain. Il y a eu également une modification d'avenant d'une convention de 2016 pour faire modifier la liste des bénéficiaires d'un programme de réhabilitation de suberaies afin que le solde de la subvention restante soit utilisé.

**Le financement des Plans Simples de Gestion :** Le Département qui avait arrêté de subventionner les PSG va à nouveau pouvoir intervenir grâce à un nouveau dispositif, de la façon suivante :

- 50 % pour les PSG de plus de 25 ha
- 60 % pour les PSG de moins de 25 et plus de 10 ha volontaires ou concertés,

A condition que

- le PSG soit rédigé ou modifié par un expert en gestion forestière,
- le propriétaire s'engage à adhérer à une démarche de gestion durable certifiée de sa forêt,
- le PSG respecte les règles de protection du milieu naturel et prend en compte l'ensemble des enjeux de la forêt (PIDAF, préservation eau, sortie bois des pistes etc.)

Le département ne peut intervenir que dans le cadre de la DFCL et par ce peut financer à nouveau les PSG  
Félicitations, et encore merci à l'ASL SV.

M. Jean Bacci précise qu'avec le programme « 1 millions d'arbres », 37 000 € sont attribués l'ASL SV, ainsi que 5 200 € pour l'achat des machines.

Les programmes en attente passeront en commission en octobre prochain.

Claude Audibert avant de conclure la réunion informe l'assemblée que Chloé Monta a donné naissance à un petit garçon prénommé Ulysse, et que son congé maternité prendra fin le 2 novembre prochain. Il conclut enfin en remerciant toutes les personnes présentes, et remercie en particulier et très chaleureusement les membres du Conseil Syndical qui aident toute l'année et sans qui l'ASL SV ne pourrait pas évoluer comme elle le fait.

Fait au Luc, le 15 octobre 2020,

Le Vice-Président de l'ASL Suberaie Varoise  
Bernard Pichaud



